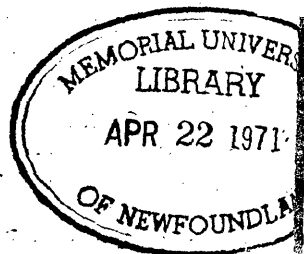


A R R E S T DU CONSEIL D' E S T A T :

QUI FAIT DEFENSES A TOUS CAPITAINES,
Maistres de Navires, & autres Officiers, qui seront à l'avenir
chargez de la conduite des personnes renvoyées en France de
la Coste du Chapeau-Rouge & autres lieux de Terre-Neuve,
de recevoir dans leurs Navires plus d'une personne par tonneau
oultre leur Equipage.

Du 3^e Mars 1684.



Centre for M

APR 2

A P A R I S,
Par SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY, Imprimeur
du Roy.

M. D C. LXXXIV.
De l'expres commandement de Sa Majesté.

From Bibliothèque Nationale

709